

# Forts des combats menés cette année, nous n'avons rien cédé et nous ne céderons rien

Chers camarades, nous sommes à quelques jours des vacances scolaires bien méritées. Mais ce qui est certain, c'est que nous n'avons jamais connu une année autant marquée par les atteintes les plus graves contre les droits et les statuts. Cette année 2020-2021 aura été marquée par la mobilisation historique des salariés du public et du privé contre la réforme Macron des retraites. La grève, par sa durée, par le nombre et l'ampleur des manifestations, a démontré le rejet massif de cette réforme illégitime. Dans l'Education nationale, les contre-réformes Blanquer, dont les E3C, ont suscité une mobilisation tout aussi spectaculaire. En réponse, la répression contre l'action syndicale et la liberté de revendiquer des personnels a été sans précédent. A l'image de la répression contre les manifestations des gilets jaunes, pour la première fois, les forces de l'ordre ont pénétré dans les lycées, fait usage de gaz lacrymogènes, placé en garde à vue des collègues et des lycéens. Le SNFOLC avec sa fédération n'a eu de cesse d'agir, avec vous, pour défendre droits et acquis.

Aussitôt après, le Président de la République a décrété le confinement pour lutter contre la propagation de la COVID19. Derrière sa rhétorique guerrière contre le virus, c'est aussi une déclaration de guerre qu'il a faite contre les droits et les libertés de tous. Pour tout déréglementer, le gouvernement a mis en place « l'Etat d'urgence sanitaire » et son lot d'ordonnances. Statut, Code du travail, temps de travail, congés, rémunération tout a été remis en cause y compris le droit de manifester.

## Un bilan accablant

Aujourd'hui, le bilan est accablant : près de 30 000 morts, les mensonges d'Etat révélés à propos des masques, l'absence de dépistage systématique. Pourtant dénoncées depuis des mois par les personnels en grève, les conditions de travail indignes dans les hôpitaux et la ruine de l'hôpital public à cause des suppressions de postes et de lits sont devenues incontestables. Ces mêmes personnels qui manifestaient depuis plus d'un an pour obtenir des moyens, et qui ensuite ont été encensés et applaudis pendant la pandémie sans rien obtenir, ont été réprimés par les forces de l'ordre dès qu'ils ont osé manifester à la fin du confinement. Depuis un mois, le ministre O. Véran a ouvert le Ségur de la santé : aucune réponse aux revendications, si ce n'est la mise en place de la flexibilité et de la territorialisation de l'hôpital public !

Le gouvernement a désigné les soignants comme la « première ligne » et les personnels de l'Education nationale comme la « deuxième ligne » avec les caissières, les éboueurs, les chauffeurs, etc. Tous ont travaillé dans les pires conditions : sans protection, sans dépistage, sans gel, avec du matériel de fortune, en mettant à disposition leur matériel personnel... FO est intervenue chaque jour et à tous les niveaux contre ce que voulait instaurer le

ministre Blanquer : protocoles inapplicables, télétravail sans fin, saccage des concours externes et internes, précarité pour les stagiaires, les contractuels, les AESH et les AED livrés à l'arbitraire local. Tout a été prétexte à déréglementer.

## Le syndicat résiste

Malgré toutes ces attaques et ces entraves aux libertés fondamentales, le syndicat a mené bataille pied à pied pour défendre les droits individuels et collectifs des personnels. Le confinement et la menace du virus n'ont pas affaibli l'action du syndicat. Les personnels sont toujours en colère. Ils n'acceptent pas ces régressions au prétexte de l'état d'urgence sanitaire. Ils l'ont exprimé dans de nombreux rassemblements malgré l'interdiction. Manifestations contre les licenciements à Choisy-le-Roi et à Maubeuge, manifestations de jeunes les 2 et 13 juin, manifestations de dizaines de milliers d'hospitaliers rejoints par les enseignants et d'autres secteurs, manifestations et rassemblements en défense de notre camarade Alain Rey, syndicaliste FO du Lot, convoqué par le délégué du Procureur de la République pour avoir manifesté contre les E3C, manifestations et rassemblements le 24 juin à l'initiative de FO, et souvent dans l'unité des organisations syndicales, pour faire valoir les revendications.

## Pour le SNFOLC, la rentrée 2020 se joue aussi maintenant.

Chaque jour, le ministre Blanquer tente d'imposer de nouveaux dispositifs contre l'Ecole de la République et ses personnels. Au nom de la lutte contre le coronavirus et de « l'unité nationale » invoquée par le président Macron, il tente de généraliser le travail en distanciel à la rentrée, de pérenniser le dispositif 2S2C, d'imposer des évaluations à tous les niveaux, de remettre à l'ordre du jour la réforme de la retraite par points sous couvert de « discussion » sur les salaires.

Le gouvernement n'a pas réussi à nous imposer l'interdiction de manifester. Il ne nous imposera pas non plus la remise en cause de nos droits, de nos missions statutaires, de l'Ecole de la République, du droit de enseigner notre discipline et à instruire nos élèves.

Le Président de la République voudrait nous indiquer en juillet « un nouveau chemin ». Certaines organisations syndicales préparent déjà « une école d'après » qui supposerait de renoncer à nos revendications et de capituler face aux contre-réformes. Impossible pour le SNFOLC.

Chers camarades, nous avons tous mérité ces congés. Vous pouvez compter sur la détermination et la vigilance du SNFOLC et de la FNEC FP-FO. Forts des combats menés cette année, nous n'avons rien cédé et nous ne céderons rien.